

COMMUNICATION N° 6

COMITÉ CONSULTATIF POUR UNE UNIVERSITÉ SANS VIOLENCE SEXUELLE

Le *Comité consultatif pour une université sans violence sexuelle* (CCUSVS) s'est réuni le 16 mai dernier pour échanger dans le cadre de la mise en œuvre du projet *Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel*. La présente communication présente les principaux faits saillants.

Le thème - « *processus liés au signalement, à la formulation et au dépôt d'une plainte et aux renseignements à fournir dans le cadre d'un témoignage* » - a fait l'objet d'échanges entre les membres en vue de poursuivre l'identification des enjeux et de formuler des avis en ce sens, tout en tenant compte des nouvelles obligations émanant de la [Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur](#) (Loi).

À la suite de l'intégration de l'énoncé de tolérance zéro en matière de violence sexuelle dans les plans de cours de l'UQO et considérant les résultats du sondage mené auprès des professeurs-es et chargés-es de cours relativement à cette initiative, la fiche d'information - « *Comment présenter dans ma classe l'énoncé de tolérance zéro en matière de violence sexuelle?* » a été créée. Cette fiche permettra entre autres de communiquer cet énoncé aux étudiants-es de l'UQO. Cette fiche sera mise à la disposition des professeurs-es et chargés-es de cours dès la prochaine rentrée universitaire.

Représentant la communauté universitaire dans sa diversité, le CCUSVS et ses groupes de travail ont été invités, à l'instar des syndicats, associations étudiantes et directions de service, à remplir un questionnaire portant sur divers thèmes émanant des obligations de la nouvelle Loi dans le cadre d'une préconsultation pour l'élaboration d'une ébauche de politique contre les violences à caractère sexuel. La communauté universitaire aura l'occasion de prendre connaissance du projet de politique au cours du trimestre d'automne 2018 dans le cadre d'une consultation élargie. La Loi stipule que la politique doit être adoptée au plus tard le 1^{er} janvier 2019.

Rappelons que la communauté universitaire est invitée à acheminer ses questions, ses commentaires ou ses idées par l'entremise de l'adresse électronique suivante : projetusvs@uqo.ca

Cordialement,

L'Équipe de coordination

Projet *Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel*